

REMUNERATION – VILLE DE MIRAMAS

Envoyé en préfecture le 13/04/2023

Reçu en préfecture le 13/04/2023

Publié le 17/04/2023



ID : 013-211300637-20230329-27_2023-DE


Rémunérations des fonctionnaires et de contractuels sur emploi permanent – rémunérés au 31/12/2022

FONCTIONNAIRES SUR EMPLOI PERMANENT	Montant total des rémunérations annuelles brutes		Dont primes et indemnités au titre de l'article 111		Dont primes et indemnités (y.c. HS) relevant de l'article 88 (hors remboursement de frais)		Dont NBI		Dont HS ou complémentaires (hors article 88)	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Catégorie A	708 460	573 872	10 485	8 737	213 384	165 344	14 302	11 721	0	0
Catégorie B	824 107	1 196 838	17 766	28 064	167 345	227 065	10 309	19 136	54 485	18 664
Catégorie C	6 541 843	6 673 424	184 953	209 267	832 780	721 450	101 248	86 690	340 514	112 472
TOTAL	8 074 410	8 444 134	213 204	246 068	1 213 509	1 113 859	125 859	117 547	394 999	131 136
MOYENNE	32 427	28 431								

CONTRACTUELS SUR EMPLOI PERMANENT	Montant total des rémunérations annuelles brutes		Dont primes et indemnités		Dont heures supplémentaires ou complémentaires	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Catégorie A	186 609	194 246	48 557	54 410	0	0
Catégorie B	185 437	102 117	52 210	28 384	2 999	2 643
Catégorie C	62 005	70 827	3 803	6 168	5 643	311
TOTAL	434 051	367 190	104 570	88 962	8 642	2 954
MOYENNE	36 171	28 245				

Nombre d'heures supplémentaires et complémentaires rémunérées en 2022 par filière et cadre d'emplois - Agents permanents

Envoyé en préfecture le 13/04/2023
 Reçu en préfecture le 13/04/2023
 Publié le 17/04/2023
 ID : 013-211300637-20230329-27_2023-DE



Cadres d'emplois Filières	Nombre d'heures supplémentaires réalisées et rémunérées en 2022		Nombre d'heures complémentaires réalisées et rémunérées en 2022	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
REDACTEURS	19	709	0	8
ADJOINTS ADMINISTRATIFS	401	1763,75	0	165,25
FILIERE ADMINISTRATIVE	420	2472,75	0	173,25
TECHNICIENS	516,25	32	0	0
AGENTS DE MAITRISE	4102	147,75	0	0
ADJOINTS TECHNIQUES	6317,5	1499,25	0	26,5
FILIERE TECHNIQUE	10935,75	1679	0	26,5
EDUCATEURS DES APS	14,25	91	0	0
OPERATEURS DES APS	39	52,5	0	0
FILIERE SPORTIVE	53,25	143,5	0	0
CHEFS DE SERVICE DE P.M.	1189	0	0	0
AGENTS DE P.M.	3273	986,75	0	0
FILIERE POLICE MUNICIPALE	4462	986,75	0	0
ASSISTANTS SPECIALISES DES ECOLES MATERNELLES	0	30	0	0
FILIERE SOCIALE	0	30	0	0
ADJOINTS D'ANIMATION	199,75	413	0	0
FILIERE ANIMATION	199,75	413	0	0
TOUTES FILIERES	16070,75	5725	0	199,75
AUTRES CAS hors filières				
TOUTES FILIERES + AUTRES CAS	16070,75	5725	0	199,75

FORMATION 2022
VILLE DE MIRAMAS
FORMATION

Envoyé en préfecture le 13/04/2023

Reçu en préfecture le 13/04/2023

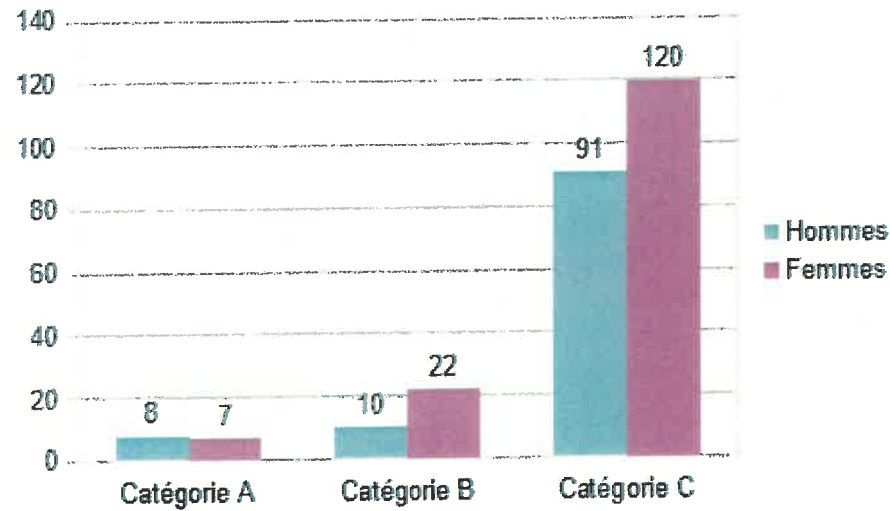
Publié le 17/04/2023

ID : 013-211300637-20230329-27_2023-DE



Tableau récapitulatif - agents titulaires, stagiaires et contractuels sur emploi permanent ayant participé à au moins une formation en 2022

Un agent ayant suivi plusieurs formations ne doit être saisi qu'une fois dans le tableau



FONCTIONNAIRES et CONTRACTUELS EMPLOI PERMANENT			
	Hommes	Femmes	Total
Catégorie A	8	7	15
Catégorie B	10	22	32
Catégorie C	91	120	211
Total	109	149	258

FORMATION 2022

Envoyé en préfecture le 13/04/2023

Reçu en préfecture le 13/04/2023

Publié le 17/04/2023

ID : 013-211300637-20230329-27_2023-DE



Journées de formation suivies par les agents titulaires, stagiaires et contractuels sur emploi permanent et nombre d'agents permanents ayant participé à au moins une journée de formation au cours de l'année 2022

<u>TITULAIRES - STAGIAIRES - CONTRACTUELS</u>	Nombre total de journées de formation dispensées au cours de l'année par					Nombre total de titulaires, stagiaires et contractuels sur emploi permanent ayant participé à une ou plusieurs types de formation dans l'année (ex : 1 agent a suivi 2 types de formation, il est comptabilisé dans chaque type de formation)			
	CNFPT au titre de la cotisation obligatoire	CNFPT au-delà de la cotisation obligatoire	Autres organismes	Total	dont CPF (Compte Personnel de Formation)	Hommes	Femmes	Total	dont CPF
Pour les agents de catégorie A									
Préparation concours et examens d'accès à la FPT	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Formation prévue par les statuts particuliers									
<i>dont formation d'intégration</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>dont formation de professionnalisation</i>	3,5	0	17	20,5	0	7	6	13	0
Formation de perfectionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Formation personnelle (hors congé de formation)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	3,5	0	17	20,5	0	7	6	13	0
TITULAIRES - STAGIAIRES -	Nombre total de journées de formation dispensées au cours de l'année par					Nombre total de titulaires, stagiaires et contractuels sur emploi permanent ayant participé à une ou plusieurs types de formation dans l'année (ex : 1 agent a suivi 2 types de formation, il est comptabilisé dans chaque type de formation)			

FORMATION 2022

Envoyé en préfecture le 13/04/2023
 Reçu en préfecture le 13/04/2023
 Publié le 17/04/2023
 ID : 013-211300637-20230329-27_2023-DE




CONTRACTUELS	CNFPT au titre de la cotisation obligatoire	CNFPT au-delà de la cotisation obligatoire	Autres organismes	Total	dont CPF (Compte Personnel de Formation)	Hommes	Femmes	Total	dont CPF
Pour les agents de catégorie B									
Préparation concours et examens d'accès à la FPT	2	0	0	2	0	1	1	2	0
Formation prévue par les statuts particuliers									
<i>dont formation d'intégration</i>	90	0	0	90		2	0	2	0
<i>dont formation de professionnalisation</i>	11	21,5	11,5	44	0	11	22	33	0
Formation de perfectionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Formation personnelle (hors congé de formation)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	103	21,5	11,5	136	0	14	23	37	0
Pour les agents de catégorie C (y compris PACTE)									
Préparation concours et examens d'accès à la FPT	10,5	0	0	10,5	0	5	4	9	0
Formation prévue par les statuts particuliers									
<i>dont formation d'intégration</i>	586	0	0	586	0	9	6	15	0
<i>dont formation de professionnalisation</i>	41,5	171	228,5	441	0	78	108	186	0
Formation de perfectionnement	0	0	15	15	1	2	2	4	1
Formation personnelle (hors congé de formation)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	638	171	243,5	1052,5	1	94	120	214	1

FORMATION 2022

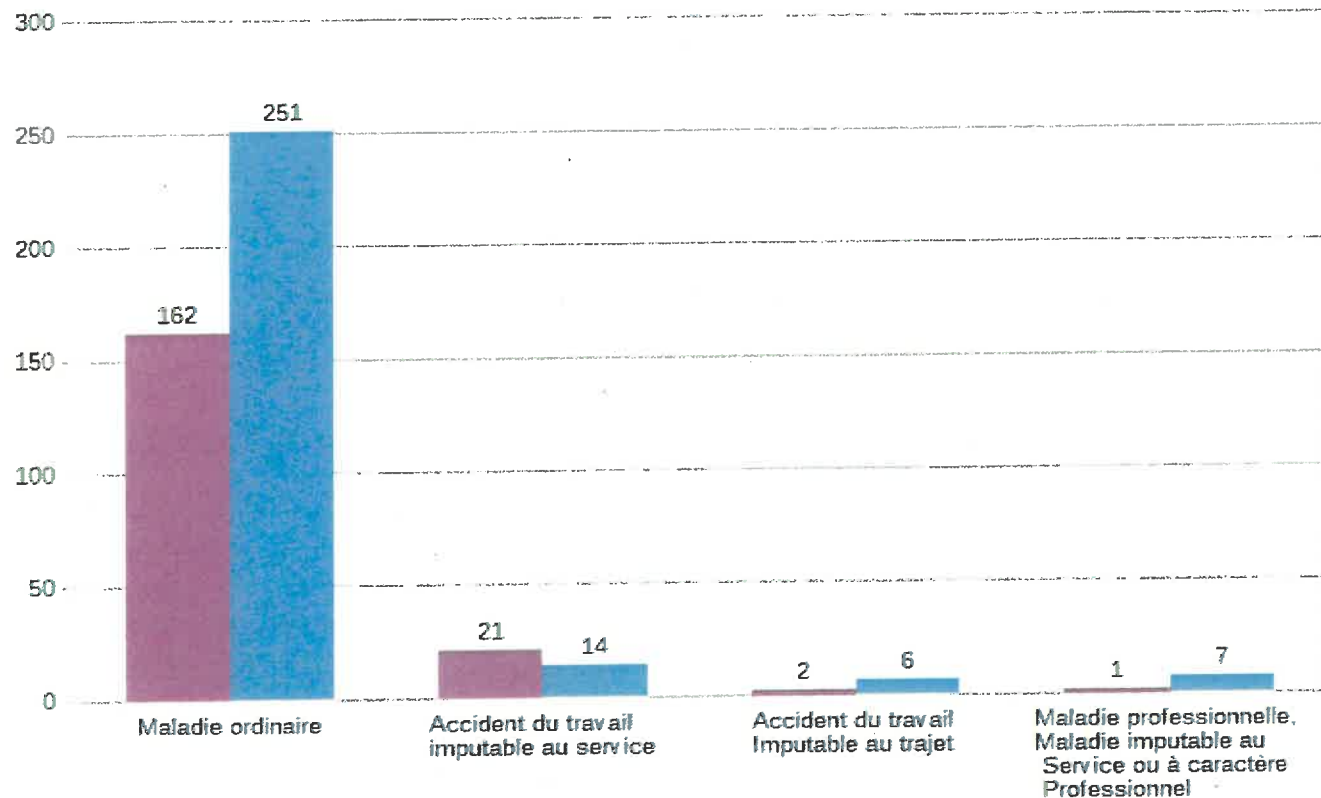
TOTAL TOUTES CATEGORIES	744,5	192,5	272	1209	0	115	149	264	1
EN %	61,58 %	15,92 %	22,50 %			43,56 %	56,44 %		

Envoyé en préfecture le 13/04/2023
 Reçu en préfecture le 13/04/2023
 Publié le 17/04/2023
 ID : 013-211300637-20230329-27_2023-DE



CONDITIONS DE TRAVAIL

Nombre de TITULAIRES ET STAGIAIRES ayant été absents au moins un jour dans l'année 2022 - par motif (hors formations, journées de grève et absences syndicales)



Envoyé en préfecture le 13/04/2023
 Reçu en préfecture le 13/04/2023
 Publié le 17/04/2023
 ID : 013-211300637-20230329-27_2023-DE



CONDITIONS DE TRAVAIL

Nombre de TITULAIRES ET STAGIAIRES ayant été absents au moins un jour dans l'année 2022 - par motif (hors formations, journées de grève et absences syndicales)

PARTIE ABSENCES

Envoyé en préfecture le 13/04/2023

Reçu en préfecture le 13/04/2023

Publié le 17/04/2023



ID : 013-211300637-20230329-27_2023-DE

Absences pour	Nombre de fonctionnaires*		Nombre de journées d'absence (en jours calendaires)		Nombre d'arrêts**	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Maladie ordinaire	162	251	5632,00	7610,00	342	536
Accident du travail imputable au service	21	14	1258,00	396,00	21	14
Accident du travail imputable au trajet	2	6	60,00	224,00	2	6
Longue maladie, disponibilité d'office et grave maladie	7	8	1387,00	1667,00	7	8
Maladie de longue durée	4	5	1460,00	1286,00	4	5
Maladie professionnelle, maladie imputable au service ou à caractère professionnel	1	7	270,00	466,00	3	10
Maternité et adoption		3		503,00		3
Paternité, accueil de l'enfant et adoption	8		230,00		10	
Autorisation spéciale d'absence (enfant malade, mariage, décès, concours...) ou formation particulière (ex : BAFA), hors motif syndical ou de représentation	130	215	472,00	876,00		
A.S.A. COVID	15	24	208,00	1090,00		
TOTAL	350	533	10977,00	14118,00	389	582

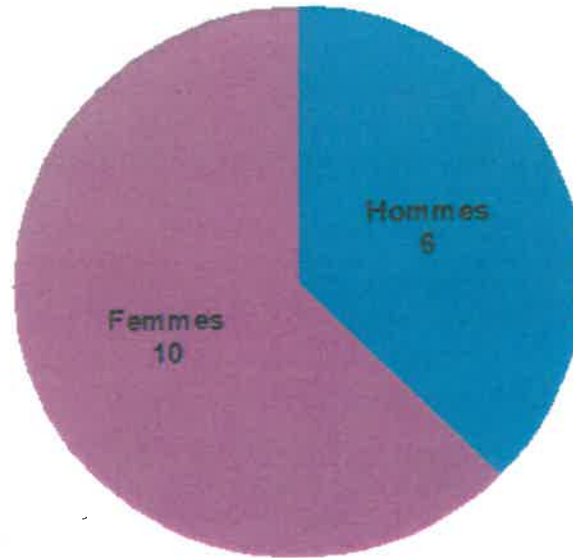
CONDITIONS DE TRAVAIL

PARTIE ABSENCES

Nombre de CONTRACTUELS SUR EMPLOI PERMANENT ayant été absents au moins un jour dans l'année 2022 - par motif (hors formations, journées de grève et absences syndicales)

Envoyé en préfecture le 13/04/2023
 Reçu en préfecture le 13/04/2023
 Publié le 17/04/2023
 ID : 013-211300637-20230329-27_2023-DE

Maladie Ordinaire




CONDITIONS DE TRAVAIL

Nombre de CONTRACTUELS SUR EMPLOI PERMANENT ayant été absents au moins un jour dans l'année 2022 - par motif (hors formations, journées de grève et absences syndicales)

Absences pour	Nombre de contractuels sur emploi permanent*		Nombre de journées d'absence (en jours calendaires)		Nombre d'arrêts**	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes

PARTIE ABSENCES

Envoyé en préfecture le 13/04/2023
 Reçu en préfecture le 13/04/2023
 Publié le 17/04/2023
 ID : 013-211300637-20230329-27_2023-DE



Maladie ordinaire	6	10	67,00	227,00	9	20
Accident du travail imputable au service	0	0	0	0	0	0
Accident du travail imputable au trajet	0	0	0	0	0	0
Grave maladie	0	0	0	0	0	0
Maladie de longue durée	0	0	0	0	0	0
Maladie professionnelle, maladie imputable au service ou à caractère professionnel	0	0	0	0	0	0
Maternité et adoption		2		228,00		2
Paternité, accueil de l'enfant et adoption	0		0		0	
Autorisation spéciale d'absence (enfant malade, mariage, décès, concours...) ou formation particulière (ex : BAFA), hors motif syndical ou de représentation	8	8	13,00	27,00		
A.S.A. COVID	0	1	0,00	6,00		
TOTAL	14	21	80,00	488,00	9	22

*** Si un agent a été absent sur plusieurs périodes dans l'année, il n'est comptabilisé qu'une seule fois**

**** Si un arrêt est prolongé, il n'est comptabilisé qu'une seule fois. Ne sont comptabilisés que les arrêts ayant donné lieu à une absence**